

<b>Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel de la région Lorraine</b>		
AVIS N° 2006 – 7		
<b>Date</b> : 20/06/06	<b>Objet</b> : Modernisation de 23 ZNIEFF	<b>Vote</b> : Favorable à l'unanimité

Le CSRPN a étudié les dossiers envoyés le 28/06/2006 en vue de la validation des 23 Zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF) suivantes :

- N° : 00000002T : Carrières de Lérouville
- N° : 410000491 : Etang du Waldeck
- N° : 410000504 : Marais de la Bisten
- N° : 410000508 : Tourbière de l'étang de l'Erbenthal
- N° : 410000509 : Milieux tourbeux d'Haspelschiedt
- N° : 410000517 : Étang du Pfaffenbruch
- N° : 410000538 : Stromberg
- N° : 410001833 : Côte du Barrois à Nixeville
- N° : 410001843 : Plateau et coteau de l'ancien fort de Domgermain
- N° : 410001912 : Etang et milieux tourbeux de Lindre, Zommange et Lansquenet
- N° : 410001923 : Ancienne carrière dite Grotte de Rembercourt
- N° : 410006911 : Les Pontanges Côte sous le bois de Cuite
- N° : 410007524 : Fort Driant
- N° : 410007528 : Fort de Liouville
- N° : 410015732 : Fort de Vacherauville
- N° : 410015744 : Fort du Chanot
- N° : 410015850 : Ruisseau de Lichecourt
- N° : 410015873 : Caves des ruines de Dun-Haut
- N° : 410015879 : Ouvrage Maginot du bois du Chenois
- N° : 410015886 : Poudrière de bois sous roche
- N° : 410015890 : Fort de Longchamp
- N° : 410015892 : Fort de Girancourt
- N° : 410020025 : Prairies et marais du bassin versant du Lindre et massifs forestiers

La ZNIEFF n° 410000509 « Milieux tourbeux d'Haspelschiedt » résulte du regroupement des ZNIEFF n° 410000509 « Lande tourbeuse du Freybruckerthal » et n° 410000512 « Tourbière de l'étang de Haspelschiedt (ou Reihemoor) ».

La ZNIEFF n° 410001843 « Plateau et coteau de l'ancien fort de Domgermain » proposée à la validation résulte du regroupement des ZNIEFF n° 410001843 « Plateau de l'ancien fort de Domgermain » d'une part, et n° 410015887 « Glacière de la côte le loup et la côte Cunelle » d'autre part.

La ZNIEFF n° 410001912 « Etang et milieux tourbeux de Lindre, Zommange et Lansquenet » résulte du regroupement des ZNIEFF n° 410001912 « Etang de Lindre », n° 410001911 « Etang de Zommange », n° 410001913 « Etang de Lansquenet », n° 410007548 « Mares tourbeuses du Romersberg et les subdivisions de la ZNIEFF n° 410020025 « Prairies et marais du Bassin versant du Lindre et massifs forestiers » qui y sont accolées.

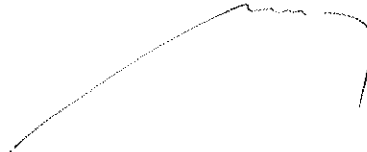
**Avis du CSRPN (Avis N° 2006-7) :**

Après avoir examiné, pour chacune de ces zones, la cartographie des habitats ainsi que la description détaillée de ces milieux et la liste des espèces inventoriées depuis 1995,

Considérant que ces zones répondent aux critères de qualification en ZNIEFF,

Les membres du CSRPN valident le périmètre et le contenu de 23 ZNIEFF présentées.

Le président du CSRPN :  
M. Serge MULLER

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Serge Muller', written in a cursive style.